

Réf: Dossier 303739

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GURU CREATION »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON RUE
J88, 26 BP 1091 ABIDJAN 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 mars 2024 reçus et enregistrés au CEPICI le 03 avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GURU CREATION »

Objet : CONSULTANCE, COMMUNICATION, PUBLICITE, EVENEMENTIEL. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON RUE
J88, 26 BP 1091 ABIDJAN 26

Dirigeant(s) Mlle CHEVOLLEAU GAEL MARIE LAURENT
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03433 du 17/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

